

Agenda 2063

L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS



Troisième édition, Janvier 2015

Version populaire

LA VOIX DES PEUPLES AFRICAINS

1. **Les populations de l'Afrique et de sa diaspora**, unies dans la diversité, jeunes et vieux, hommes et femmes, de toutes les couches de la société, pleinement conscients de leur histoire, expriment leur profonde gratitude aux générations successives de panafricanistes africains et aux fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, pour avoir libéré l'Afrique de l'esclavage, du colonialisme et de l'apartheid.
2. **Nous avons fait écho** à l'appel panafricain selon lequel l'Afrique doit s'unir en vue de réaliser sa renaissance, les générations présentes sont convaincues que le destin du continent est entre leurs mains, et qu'il leur faut oeuvrer maintenant pour forger l'avenir que nous voulons. Cinquante ans après que les trente-trois (33) premiers États africains indépendants se soient réunis le 25 mai 1963, à Addis-Abeba, pour créer l'Organisation de l'unité africaine, nous regardons vers les cinquante prochaines années.
3. **Nous avons examiné** les plans et les engagements du passé et nous nous engageons à tirer parti des leçons apprises au moment où nous mettons en oeuvre l'Agenda 2063. Ceci comprend la mise de l'accent sur la mobilisation des populations et leur appropriation des programmes du continent ; le principe d'auto dépendance et de financement de l'Afrique pour son développement : l'importance de disposer des pays et des institutions capables, inclusifs et responsables à tous les niveaux et dans toutes les sphères, le rôle essentiel des Communautés économiques régionales en tant que pierres angulaires de l'unité du continent, et de nous tenir de même que nos gouvernements et institutions, responsables des résultats.
4. **Nous nous engageons** une nouvelle fois, vis-à-vis d'une vision panafricaine durable pour une *« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale »*.

ASPIRATIONS DE L'AFRIQUE POUR 2063

5. Nos voix convergentes donnent une idée de ce que nous souhaitons pour nous-mêmes, pour les générations futures et pour le continent.
6. Les aspirations reflètent notre désir d'une prospérité et d'un bien-être partagés, d'une unité et d'une intégration, dans un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, où les femmes et les jeunes réalisent tout leur potentiel, libérés de la peur, de la maladie et à l'abri du besoin.

7. Une Afrique sûre d'elle de par son identité, son patrimoine, sa culture et ses valeurs partagées et partenaire solide, uni et influent sur la scène mondiale et qui apporte sa contribution à la paix, au progrès humain et au bien-être. Bref, une Afrique différente et meilleure.
8. Nous sommes convaincus que l'Afrique a la capacité de réaliser son plein potentiel dans le développement, la culture et la paix et à établir des sociétés florissantes, inclusives et prospères. Nous nous engageons donc à agir ensemble en vue d'atteindre les aspirations suivantes:

L'AVENIR QUE NOUS VOULONS POUR L'AFRIQUE

1. Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable
2. Un continent intégré, politiquement uni, basé sur les idéaux du panafricanisme et sur la vision de la renaissance de l'Afrique
3. Une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, justice et l'état de droit
4. Une Afrique pacifique et sécurisée
5. Une Afrique dotée d'une identité, d'un patrimoine commun, de valeurs partagées et d'une éthique culturelle forte
6. Une Afrique où le développement est axé sur les populations, et s'appuie notamment
7. sur le potentiel des femmes et des jeunes
8. Une Afrique, en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale

ASPIRATION 1: Une Afrique Prospère Fondée Sur Une Croissance Inclusive Et Un Développement Durable

9. **Nous sommes déterminés** à éradiquer la pauvreté en une génération, grâce au partage de la prospérité par le biais de la transformation sociale et économique du continent
10. **Nous aspirons à ce que d'ici 2063**, l'Afrique soit un continent de prospérité partagée, qui dispose des moyens et des ressources nécessaires pour piloter son propre développement et où:
 - les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien-être ;
 - les citoyens bien formés et la révolution des compétences sous-tendus par la science, la technologie et l'innovation pour une société du savoir

est la norme et où aucun enfant n'est privé de scolarité à cause de la pauvreté ou de toute forme de discrimination ;

- les villes et autres établissements sont des centres d'activités culturelles et économiques, dotés d'infrastructures modernes, et où les populations ont accès à des logements abordables et décents y compris le financement du logement ainsi qu'à tous les services de base essentiels, notamment, l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports publics et les TIC ;
- les économies structurellement transformées pour créer une croissance partagée et des emplois décents et des opportunités économiques pour tous ;
- une agriculture moderne pour une production, une productivité et une valeur ajoutée plus grandes, contribuant à la prospérité nationale et des agriculteurs, et à la sécurité alimentaire collective de l'Afrique;
- l'environnement et les écosystèmes sont sains et préservés, et les économies et les communautés sont résilientes au climat.

11. D'ici 2063, les pays africains seront parmi les plus performants, en termes de mesures de la qualité de vie dans le monde ceci sera réalisé grâce à des stratégies de croissance inclusive, la création d'emplois, l'augmentation de la production agricole; des investissements dans la science, la technologie, la recherche et l'innovation; l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et la fourniture de services de base tels que la santé, la nutrition, l'éducation, le logement, l'eau et l'assainissement
12. Le PIB total de l'Afrique sera proportionnel à sa part de la population mondiale et à ses richesses en ressources naturelles.
13. L'agriculture de l'Afrique sera moderne et productive, grâce au recours à la science, la technologie, l'innovation et aux connaissances locales. La houe sera bannie d'ici 2025 et le secteur sera moderne, rentable et attractif pour les jeunes et les femmes du continent.
14. L'économie bleue de l'Afrique, qui est trois fois la taille de sa masse terrestre, sera un contributeur majeur à la transformation continentale et de la croissance, en permettant les progrès des connaissances sur la biotechnologie marine et aquatique, la croissance d'une industrie maritime à l'échelle de l'Afrique, le développement du transport maritime, fluvial et lacustre ainsi que de la pêche; et l'exploitation et la valorisation des minerais qui ne sont pas encore exploités ainsi que d'autres ressources.
15. Alors qu'à l'heure actuelle l'Afrique contribue pour moins de (5%) des émissions mondiales de carbone, il subit de plein fouet l'impact du climat. L'Afrique doit relever le défi mondial du changement climatique en accordant la priorité

à l'adaptation dans toutes nos actions, en s'appuyant sur les compétences de diverses disciplines et un soutien adéquat (développement et transfert de technologies abordables, renforcement des capacités, adéquation des ressources financières et techniques) pour assurer la mise en oeuvre des actions pour la survie des populations les plus vulnérables, notamment celles des États insulaires, et pour le développement durable et le partage de la prospérité.

16. L'Afrique participera aux efforts mondiaux visant à atténuer le changement climatique qui soutiennent et élargissent l'espace politique pour le développement durable sur le continent. L'Afrique continuera à parler d'une seule voix et pour le même objectif dans la promotion de sa position et de ses intérêts sur le changement climatique.
17. L'Afrique utilisera et gèrera de manière équitable et durable ses ressources en eau pour le développement socio-économique, la coopération régionale et la protection de l'environnement..

ASPIRATION 2: Un Continent Intègre, Politiquement Uni, Base Sur Les Idéaux Du Panafricanisme Et Sur La Vision De La Renaissance De L'Afrique

18. Depuis 1963, la quête de l'unité en Afrique a été inspirée par l'esprit du panafricanisme, en mettant essentiellement l'accent sur la libération et l'indépendance politique et économique. Cet esprit est motivé par le développement fondé sur l'autonomie des peuples africains, avec une gouvernance démocratique et centrée sur les personnes.
19. **Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique:**
 - soit une Afrique unie;
 - ait des infrastructures de classe internationale sur tout le continent ;
 - ait des liens dynamiques et fructueux avec sa diaspora ;
 - soit un continent aux frontières sans discontinuité et une gestion des ressources transfrontalières basée sur le dialogue.
20. L'Afrique sera un continent souverain, indépendant, responsable et autonome.
21. L'Afrique connaîtra un regain de la solidarité et de l'unité de vues, qui ont soutenu la lutte pour se libérer de l'esclavage, du colonialisme, de l'apartheid et

de l'asservissement économique. D'ici 2020, tous les vestiges du colonialisme auront disparu, tous les territoires africains sous occupation seront entièrement libérés. Nous prendrons des mesures pour mettre un terme à l'occupation illégale de l'Archipel de Chagos, de l'île comorienne de Mayotte et affirmons le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Toutes les formes d'oppression, y compris la discrimination fondée sur le sexe, la race et d'autres formes de discrimination auront pris fin.

22. L'unité politique de l'Afrique sera l'aboutissement du processus d'intégration, notamment la libre circulation des personnes, la création d'institutions continentales, l'intégration économique pleine et entière, ainsi que le consensus sur la forme du gouvernement et des institutions au niveau continental d'ici 2030.
23. L'Afrique sera un continent dans lequel la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services entraîneront la croissance des échanges et des investissements entre les pays africains à des niveaux sans précédent et raffermiront la place de l'Afrique dans le commerce mondial.
24. D'ici 2063, les infrastructures requises seront mises en place, pour soutenir l'intégration et la croissance accélérées de l'Afrique, la transformation technologique, le commerce et le développement, y compris : les réseaux ferrés à grande vitesse, les routes, les lignes maritimes, le transport maritime et aérien, ainsi que les TIC et l'économie numérique bien développés. Un réseau ferré panafricain à grande vitesse reliera toutes les villes principales et/ou les capitales du continent, avec des routes adjacentes et des pipelines pour le gaz, le pétrole, l'eau, de même que des câbles TIC à large bande et d'autres infrastructures. Ceci sera un catalyseur pour le secteur manufacturier, le développement de compétences, la technologie, la recherche et le développement, l'intégration et les échanges intra-africains, les investissements et le tourisme.
25. L'infrastructure de classe internationale accompagnée de la facilitation des échanges verra l'expansion rapide du commerce intra-africain qui passera de moins de 12% en 2013 à près de 50% en 2045, et la part de l'Afrique dans le commerce mondial passera de 2% à 12%. Ce qui, à son tour, stimulera la croissance des entreprises panafricaines de portée mondiale dans tous les secteurs.

ASPIRATION 3: Une Afrique Ou Règnent La Bonne Gouvernance, La Démocratie, Le Respect Des Droits De L'homme, La Justice Et L'état De Droit

26. L'Afrique aura une culture universelle de bonne gouvernance, de pratiques démocratiques, d'égalité entre les sexes, de respect des droits de l'homme, de justice et de l'État de droit.
27. Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique:
 - soit un continent où les valeurs, les pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la justice et l'État de droit seront pleinement ancrés ;
 - ait des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux.
28. 28. La population du continent jouira d'un accès abordable et rapide à des tribunaux et un système judiciaire indépendants qui dispenseront et rendront la justice sans crainte ni traitement de faveur. La corruption et l'impunité appartiendront au passé.
29. 29. L'Afrique sera un continent où les institutions sont au service de son peuple, et où les citoyens assurent et participent activement au développement social, économique et politique et à la gestion. Une bureaucratie compétente, professionnelle, basée sur les règles et le mérite servira le continent et offrira des services efficaces et efficients. Les institutions à tous les niveaux de gouvernement seront progressives, efficaces, démocratiques et responsables.
30. 30. Le leadership sera transformateur dans tous les domaines (politique, économique, religieux, culturel, universitaire, chez les jeunes et les femmes), ainsi qu'aux niveaux continental, régional, national et local.

ASPIRATION 4: Une Afrique Pacifique Et Sécurisée

31. D'ici 2020, les armes seront réduites au silence.
32. Les mécanismes de résolution pacifique de conflits seront fonctionnels à tous les niveaux. Une culture de paix et de tolérance sera prodiguée aux enfants et aux jeunes de l'Afrique par le biais d'une éducation de paix.

33. L'Afrique de 2063 sera un *continent pacifique et sûr*, où règnera l'harmonie au sein des communautés à la base. La gestion de notre diversité sera une source de richesse, de transformation sociale et de croissance économique accélérée, plutôt qu'une source de conflit.
34. **Nous aspirons à ce que d'ici 2063**, l'Afrique ait:
- une culture des droits de l'homme, de la démocratie, de l'égalité entre les hommes et les femmes, d'intégration et de paix profondément ancrée;
 - la prospérité, la sécurité et la sûreté pour tous les citoyens;
 - des mécanismes destinés à promouvoir et à défendre la sécurité et les intérêts collectifs du continent.
35. Nous reconnaissons qu'une Afrique prospère, intégrée et unie, et une Afrique fondée sur la bonne gouvernance, la démocratie, l'inclusion sociale et le respect des droits de l'homme, la justice et la primauté du droit sont les conditions préalables nécessaires à un continent pacifique et exempt de conflit.
36. 36. Le continent aura connu l'amélioration de la sécurité humaine, avec de nettes diminutions des crimes violents par habitant et des espaces sécurisés et pacifiques pour les personnes, les familles et les communautés.
37. 37. L'Afrique sera exempte de conflits armés, de terrorisme, d'extrémisme, d'intolérance et de la violence fondée sur le sexe, qui constituent une grave menace à la sécurité humaine, à la paix et au développement. Le continent sera exempt de drogue, de traite d'êtres humains, et de crime organisé ainsi que d'autres formes de réseaux criminels tels que le commerce des armes et la piraterie auront pris fin. L'Afrique mettra un terme au commerce illicite et à la prolifération des petites armes et des armes légères.
38. 38. L'Afrique promouvra les valeurs humaines et morales basées sur la tolérance et le rejet de toutes formes de terrorisme, quelles que soient les raisons
39. 39. D'ici 2063, l'Afrique aura la capacité d'assurer la paix et la protection de ses citoyens et leurs intérêts, grâce à une défense, une politique étrangère et en matière de sécurité communes..

ASPIRATION 5: Une Afrique Dotée D'une Identité, De Valeurs et d'une Éthique Culturelles Fortes

40. Le Panafricanisme et la communauté d'histoire, de destin, d'identité,

d'héritages, de respect de la diversité religieuse et de conscience des peuples d'Afrique et de sa diaspora seront fortement ancrés.

41. Nous aspirons à ce que d'ici 2063:

- le Panafricanisme soit pleinement établi ;
- la Renaissance africaine ait atteint son apogée ;
- notre diversité de cultures, d'héritages, de langues et de religion sera notre force.

42. Les idéaux panafricains seront intégrés dans tous les programmes scolaires et les biens culturels panafricains (patrimoine, folklore, langues, cinéma, musique, théâtre, littérature, festivals, religion et spiritualité) seront promus. La production et les industries artistiques africaines seront célébrées à travers le continent et la diaspora contribuera de manière considérable à la prise de conscience de soi, au bien-être et à la prospérité, et à la culture et à l'héritage mondial. Les langues africaines seront le fondement de l'administration et de l'intégration. Les valeurs africaines axées sur la famille, la communauté, le travail, le mérite, le respect mutuel et la cohésion sociale seront fermement ancrées.

43. 43. La culture, l'héritage, et les objets historiques volés à l'Afrique seront rapatriés et sauvegardés.

44. 44. La culture, l'héritage, l'identité et le destin communs seront au centre de nos stratégies afin de permettre une approche panafricaine et la Renaissance de l'Afrique.

45. 45. L'Afrique sera un continent où les femmes et les jeunes jouent un rôle important, en tant que moteurs du changement. Des mécanismes seront en place pour le dialogue entre les générations, afin de veiller à ce que l'Afrique soit un continent qui s'adapte au changement social et culturel.

ASPIRATION 6: Une Afrique Où Le Développement Est Axé Sur Les Populations, Et S'appuie Notamment Sur Le Potentiel Des Femmes Et Des Jeunes

46. Tous les citoyens africains participeront activement à la prise de décision dans tous les aspects du développement notamment le développement social, économique politique et environnemental.

47. 47. L'Afrique sera un continent inclusif où aucun enfant, aucune femme, ni aucun homme ne seront délaissés ou exclus, sur la base du sexe, d'appartenance politique, de religion, d'appartenance ethnique, de localité, d'âge ou autres facteurs..
48. **Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique:**
- soit axée sur ses populations et en prenne soin ;
 - mette les enfants au centre des préoccupations ;
 - ait réalisé l'égalité complète entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie ;
 - ait une jeunesse engagée et responsabilisée.
49. La femme africaine sera pleinement habilitée dans tous les domaines, et disposera de l'égalité des droits sociaux, politiques et économiques, y compris du droit de propriété et d'héritage, de signer un contrat, d'enregistrer et de gérer une entreprise. Les femmes rurales auront accès aux moyens de production, y compris à la terre, au crédit, aux intrants et aux services financiers.
50. Toutes les formes de violence et de discrimination (sociale, économique, politique) contre les femmes et les filles seront éliminées et elles pourront pleinement profiter de tous leurs droits humains. Toutes les pratiques sociales néfastes [notamment la mutilation génitale féminine (MGF) et le mariage des enfants]) auront pris fin et les obstacles à la santé et à une éducation de qualité pour les femmes et les filles auront disparu.
51. L'Afrique de 2063 disposera de la parité pleine et entière entre les hommes et les femmes, ces dernières occupant au moins 50% des mandats publics électifs à tous les niveaux et la moitié des postes de direction dans les secteurs public et privé. La barrière économique et politique qui limite l'évolution des femmes aura été éliminée.
52. D'ici à 2063 les enfants africains seront autonomisés avec la maîtrise totale de la mise en oeuvre effective de la charte africaine des droits de l'enfant.
53. D'ici 2063, les enfants africains seront socialement, économiquement et politiquement autonomisés avec la maîtrise totale de la mise en oeuvre effective de la charte de la jeunesse africaine.
54. Une Afrique où le talent des enfants et des jeunes sera pleinement développé, récompensé et protégé au profil de la société.
55. Toutes les formes d'inégalité, d'exploitation, de marginalisation et de

discrimination systématiques seront éliminées et les questions concernant les jeunes seront intégrées dans tous les programmes de développement.

56. Le chômage des jeunes aura pris fin, et les jeunes Africains auront un accès complet garanti à l'éducation et à la formation, aux compétences et à la technologie, aux services de santé, à l'emploi, aux opportunités économiques, aux activités récréatives et culturelles, ainsi qu'aux moyens financiers pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel.
57. Les jeunes hommes et femmes africains seront les pionniers de la société africaine du savoir et apporteront une contribution significative à l'innovation et à l'entrepreneuriat. La créativité, l'énergie et l'innovation de la jeunesse africaine seront la force motrice de la transformation politique, sociale, culturelle et économique du continent.

ASPIRATION 7: L'Afrique, En Tant Qu'acteur Et Partenaire Fort Et Influent Sur La Scène Mondiale

58. L'Afrique émergera en tant qu'acteur et partenaire mondial fort, résistant, pacifique et influent, jouant un rôle important dans les affaires internationales. Nous affirmons l'importance de l'unité et de la solidarité africaines face à l'ingérence extérieure persistante, y compris, aux tentatives menées pour diviser le continent, ainsi qu'aux pressions et aux sanctions indues imposées à certains pays.
59. **Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique soit:**
 - une force sociale, politique, économique et de sécurité majeure dans le monde, et qu'elle ait la part des biens communs mondiaux (spatiales, terrestres et océaniques) qui lui revient;
 - un acteur qui participe de façon active et égale aux affaires internationales, aux institutions multilatérales, un pilote de la coexistence pacifique, de la tolérance et d'un monde juste et viable ;
 - entièrement capable et dispose des moyens de financer son développement..
60. L'Afrique aura sa place dans les systèmes de sécurité économiques, sociaux et politiques, de la gouvernance mondiale, pour la réalisation de sa Renaissance et l'avènement de l'Afrique en tant que continent de premier plan. Nous nous engageons à poursuivre la lutte mondiale contre toutes les formes de racisme

et de discrimination, la xénophobie et les intolérances connexes; favoriser la coopération internationale qui promeut et défend les intérêts de l’Afrique, est mutuellement bénéfique et alignée sur notre vision panafricaniste; continuer à parler d’une seule voix et agir collectivement pour promouvoir nos positions et intérêts communs sur la scène internationale.

61. L’Afrique continuera à plaider en faveur de la réforme de l’Organisation des Nations Unies et d’autres institutions internationales, en particulier au Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de pallier l’injustice historique envers l’Afrique, seule région non représentée au Conseil.
62. L’Afrique est en pleine évolution et cherche à établir des relations mutuellement avantageuses avec d’autres régions et continents. Elle examine, pour ce faire, la nature des partenariats en vue de les rationaliser et de mieux accroître les avantages tirés de ses efforts de transformation et d’intégration. Nous sommes déterminés à le faire en renforçant nos perspectives communes en matière de partenariats et en parlant d’une seule voix s’agissant de ses priorités et de ses points de vue sur des questions d’importance mondiale.

LA CONFÉRENCE DE L’UNION AFRICAINE

63. **Nous**, chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine, réunis à Addis-Abeba (Éthiopie), lors de la vingt-quatrième session ordinaire de la Conférence de l’Union, en janvier 2015 ;
64. 63. Ayant pris note des aspirations et de la détermination des peuples africains susmentionnés, et réitérant nos intérêts communs exprimés par le biais de ces aspirations.
65. **Réaffirmons** que l’Agenda 2063 se fonde sur les réalisations et les défis du passé et prend en compte le contexte et les tendances aux niveaux continental et mondial, dans lesquels l’Afrique effectue sa transformation, notamment:
 - a. *La viabilité de la vision et du projet panafricains*, qui ont guidé les luttes des peuples africains et de leurs descendants contre l’esclavage, le colonialisme, l’apartheid et la discrimination raciale; l’engagement des fondateurs de l’OUA à l’autodétermination, l’intégration, la solidarité et l’unité ; et qui constitue aujourd’hui la toile de fond de la renaissance, de la transformation et de l’intégration de l’Afrique.

- b. Un tournant pour l'Afrique*, qui a commencé à l'avènement du millénaire, caractérisé par notre détermination renouvelée à mettre fin aux guerres et aux conflits, à renforcer la prospérité partagée, à intégrer, à construire une gouvernance réactive et démocratique et mettre un terme à la marginalisation du continent, grâce à l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à la transformation de l'OUA en Union africaine. Ainsi, l'Afrique, au cours de la dernière décennie a connu des niveaux de croissance très soutenus, une paix et une stabilité plus grande, ainsi que des évolutions positives pour un certain nombre d'indicateurs de développement humain. L'Afrique doit soutenir et consolider ce changement positif, en s'appuyant sur les possibilités offertes par la démographie, les ressources naturelles, l'urbanisation, la technologie et le commerce, et s'en servir comme un tremplin pour assurer sa transformation et sa renaissance en vue de satisfaire les attentes des populations.
- c. Les enseignements tirés des expériences de développement au niveau mondial*, enseignements tirés des expériences de développement au niveau mondial, les avancées significatives enregistrées par les pays du Sud pour sortir d'importantes couches de leurs populations de la pauvreté, améliorer les revenus et catalyser la transformation économique et sociale. Nous sommes partie prenante des efforts déployés au niveau mondial par les Nations Unies pour trouver des solutions multilatérales aux préoccupations les plus pressantes de l'humanité, y compris la sécurité humaine et la paix, l'éradication de la pauvreté, la faim et la maladie, l'égalité entre les hommes et les femmes et le changement climatique, ainsi que la Position commune africaine sur l'Agenda de développement post -2015.
- d. L'apprentissage des efforts et des défis passés et actuels du développement de l'Afrique et l'adoption d'une approche à la transformation centrée sur l'Afrique*. Ceci comporte les leçons de l'état post- indépendance à l'édification d'une nation, les efforts d'industrialisation et de modernisation, la lutte contre la maladie, l'ignorance et la pauvreté; et la promotion de l'intégration, tels qu'énoncés dans la Charte de l'OUA, la Déclaration de Monrovia, le Plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja, l'Acte constitutif et le NEPAD.
- e. Le développement, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des jeunes axés sur la personne*, qui placent les peuples africains au centre de tous les efforts déployés par le continent, afin d'assurer leur participation à la transformation du continent, et édifier des sociétés humaines et inclusives. Il est admis qu'aucune société ne peut atteindre son plein potentiel, si elle n'autonomise pas les femmes, si elle n'élimine pas tous

les obstacles à la pleine participation des femmes et les jeunes à tous les domaines de l'activité humaine. L'Afrique doit offrir un environnement propice à ses femmes, ses enfants et à ses jeunes pour qu'ils s'épanouissent et atteignent leur plein potentiel.

f. *Le changement du contexte mondial*, et de nos jours, la révolution des technologies modernes de l'information ; la mondialisation ; l'évolution de la technologie ; la production ; le commerce ; la connaissance et le travail ; les possibilités offertes par les tendances démographiques mondiales ; l'urbanisation et les classes moyennes et ouvrières de plus en plus nombreuses au Sud ; l'évolution vers la multipolarité avec de forts relents d'unilatéralisme, la sécurité mondiale et l'impact du changement climatique. Aujourd'hui, le monde a la capacité, la technologie et le savoir-faire pour assurer un niveau de vie décent ainsi que la sécurité pour tous les habitants de notre terre. Pourtant, des enfants continuent de mourir de maladies évitables ; les femmes continuent de mourir en donnant la vie ; la faim et la malnutrition continuent de faire partie de l'expérience humaine ; et le sous-développement, la fragilité, la marginalisation et les inégalités entre les régions et les pays et au sein des pays persistent.

66. **Soulignons** que l'Agenda 2063 est:

- notre plan interne de transformation, qui vise à exploiter les avantages comparatifs du continent tels que ses habitants, son histoire et ses cultures ; ses ressources naturelles ; sa situation et son positionnement dans le monde, en vue de parvenir à la transformation sociale et économique équitable et axée sur les populations, et à l'éradication de la pauvreté ; à développer le capital humain de l'Afrique ; à créer des biens sociaux, des infrastructures et des biens publics ; à autonomiser les femmes et les jeunes ; à promouvoir une paix et une sécurité durables ; à construire des États efficaces axés sur le développement, ainsi que des institutions et une gouvernance participatives et responsables ;
- La vision et la feuille de route de l'Afrique pour l'échelonnement de nos plans sectoriels et normatifs, nationaux, régionaux et continentaux en un tout cohérent ;
- Un appel à l'action par les Africains et les personnes d'ascendance africaine, à prendre une responsabilité personnelle pour le destin du continent, en tant que principaux agents de changement et de transformation ;

- un engagement des gouvernements, des dirigeants, des institutions et des citoyens, régionaux et continentaux à agir, à coordonner et à coopérer en vue de la réalisation de cette vision.
67. Notons que l'Agenda 2063 s'appuie sur les engagements pris par le biais de la Déclaration solennelle du cinquantième anniversaire,
68. Sommes convaincus que nos aspirations et le rêve d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère sont réalisables, à condition que nous construisions cet avenir sur des mesures prises maintenant.

UN APPEL À L'ACTION

69. **Nous sommes profondément convaincus** que l'Afrique de 2015 se trouve à la croisée des chemins et sommes déterminés à transformer le continent et à assurer un changement irréversible et universel de la condition de l'Afrique
70. **Nous reconnaissons** que les États insulaires sont confrontés aux mêmes problèmes que d'autres pays en développement avec leurs caractéristiques, vulnérabilités et forces particulières, ainsi que la nécessité d'un mécanisme pour assurer qu'il en soit tenu compte dans l'Agenda 2063.
71. **Nous adoptons par la présente** l'Agenda 2063, en tant que vision et feuille de route collectives pour les cinquante prochaines années et nous nous engageons donc à accélérer les actions dans les domaines suivants
- a. **Réduction de l'extrême pauvreté en une génération d'ici 2025**, ten concentrant tous nos efforts pour investir dans les capacités productives (compétences et avoirs) en améliorant les revenus, en créant des emplois et en satisfaisant les besoins essentiels de la vie.
- b. **Donner la possibilité à tous les Africains d'avoir un logement décent dans un environnement propre, sécurisé et bien planifié en:**
- assurant l'accès à un logement abordable et décent à tous, dans des établissements humains durables ;
 - procédant à une planification effective et territoriale et en mettant en place des systèmes de gestion du régime foncier et de l'utilisation des terres ;
 - réalisant un développement équilibré de tous les établissements humains en tenant compte des réalités des zones urbaines et rurales ;
 - améliorant les moyens de subsistance d'un grand nombre de travailleurs

vivant dans des taudis et dans des établissements informels.

c. Mobilisation d'une révolution de l'éducation et des compétences et promotion active de la science, de la technologie, de la recherche et de l'innovation en vue de renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les compétences pour le siècle africain:

- élargir l'accès universel à une éducation de la petite enfance de qualité, à l'enseignement primaire et secondaire ;
- accroître et consolider la parité entre les hommes et les femmes en matière d'éducation ;
- renforcer l'enseignement et la formation, techniques et professionnels grâce à l'amélioration des investissements, à la création d'un groupe de centres de haute qualité EFTP en Afrique, des liens plus étroits avec l'industrie et la conformité aux marchés du travail, en vue d'améliorer le profil de compétences, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en particulier, et de combler le fossé des compétences à travers le continent;
- renforcer et développer une société africaine de connaissances par le biais de la transformation et d'investissements dans les universités, la science, la technologie, la recherche et l'innovation, et par l'harmonisation des normes de l'éducation et la reconnaissance mutuelle des qualifications académiques et professionnelles. Mettre en place une Agence africaine d'accréditation pour élaborer et contrôler les normes de qualité de l'éducation à travers le continent ;
- établir et renforcer l'Université panafricaine et l'Université virtuelle panafricaine, et élever le rôle de l'Afrique dans la recherche, le développement et le transfert technologique, l'innovation et la production de connaissances au niveau mondial

d. Transformer, accroître et industrialiser nos économies par l'enrichissement et l'apport d'une valeur ajoutée aux ressources naturelles:

- mettre en oeuvre du Plan africain pour le développement industriel de l'Afrique, de la Vision minière africaine au niveau national et continental, en particulier l'accélération de la mise en place du Centre africain pour le développement minier ;
- mettre en place les investissements frontaliers conjoints pour exploiter les ressources partagées
- promouvoir le dialogue social, sectoriel et les plans de productivité ainsi

- que les chaînes de valeur régionales des produits de base en vue de soutenir la mise en oeuvre des politiques industrielles à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les MPME et sur les entreprises agroalimentaires ;
- mettre en place des bourses de produits pour les produits stratégiques africains ;
 - adopter des stratégies pour accroître les économies bleues et vertes de l'Afrique;
 - développer le secteur privé en Afrique grâce à l'engagement et à un climat propice, favorisant les entreprises panafricaines grâce à la croissance de centres de fabrication régionaux et à l'amélioration du commerce intra-africain ;
 - adopter l'Agenda de productivité pour l'Afrique, en tant que moteur essentiel de l'industrialisation, améliorant progressivement la compétitivité du continent dans l'économie mondiale ;
 - adopter des politiques macroéconomiques qui favorisent la croissance, la création d'emplois, les investissements et l'industrialisation.

e. Renforcer la modernisation de l'agriculture de l'Afrique et des industries agroalimentaires, grâce à la valeur ajoutée et à la productivité d'ici 2025

- éliminer la faim et l'insécurité alimentaire ;
- réduire les importations alimentaires et accroître le commerce intra-africain dans l'agriculture et les produits alimentaires à 50 pour cent du commerce total officiel agricole et de produits alimentaires ;
- améliorer l'introduction des systèmes agricoles modernes, la formation et les pratiques technologiques, y compris la non-utilisation de la houe ;
- élaborer et mettre en oeuvre des politiques affirmatives et le plaidoyer pour assurer l'amélioration de l'accès des femmes à la terre et aux intrants et s'assurer que les femmes accèdent au moins à 30 pour cent du financement agricole ;
- renforcer le pouvoir économique des femmes, et des jeunes en améliorant leur accès aux ressources financières pour l'investissement.

f. Changement climatique et environnement, iet mise en oeuvre du Programme d'action sur le climat en Afrique, y compris:

- identification des cinq centres régionaux de technologie, reliant des entités de technologies climatiques nationales désignées;
- les programmes sur le changement climatique destinés aux femmes et aux

jeunes;

- un programme de développement agricole résilient au changement climatique comme le PDDAA;
- un programme de gestion durable des forêts ;
- des plans d'adaptation, des systèmes et des structures nationaux (Autorités nationales désignées et Entités de mise en oeuvre) ;
- une exploitation et une gestion durables de la diversité de l'Afrique au profit de ses populations.

g. Connecter l'Afrique par le biais d'une infrastructure de classe internationale, grâce à des efforts concertés pour financer et mettre en oeuvre les principaux projets d'infrastructure dans:

- *Le transport : connecter toutes les capitales africaines et les centres commerciaux grâce l'Initiative africaine intégrée de train à grande vitesse, les corridors de transport PIDA ; amélioration de l'efficacité et des connexions du secteur de l'aviation africaine et mise en oeuvre de la Déclaration de Yamoussoukro, et renforcement du port africain et du secteur du transport maritime en tant qu'actifs régionaux et continentaux ;*
- *L'énergie : exploiter toutes les ressources énergétiques de l'Afrique, en vue d'assurer une énergie moderne, efficace, fiable, rentable, renouvelable et respectueuse de l'environnement à tous les ménages africains, aux entreprises, aux industries et aux institutions, grâce à l'établissement de pools et de réseaux énergétiques nationaux et régionaux, et de projets énergétiques PIDA ;*
- *Les TIC : un continent égal au reste du monde en tant que société de l'information, une économie en ligne intégrée où tous les gouvernements, les entreprises et les citoyens ont accès à des services de TIC fiables et abordables, grâce à une augmentation de 10%, d'ici 2018, de la pénétration du haut débit, de la connectivité à haut débit de 20 points de pourcentage et de la fourniture d'accès aux TIC pour les enfants dans les écoles et de capitaux-risque aux jeunes entrepreneurs et innovateurs ainsi que l'exploitation de la diffusion radiophonique et télévisée numérique d'ici à 2016.*

h. Création rapide d'une Zone de libre-échange continentale d'ici 2017, d'un programme visant à multiplier par deux le commerce intra-africain d'ici 2022, à renforcer la position commune et l'espace politique de l'Afrique dans les négociations commerciales internationales et à établir les institutions financières dans les délais impartis : la Banque africaine d'investissement et la

Bourse d'échange panafricaine (2016), le Fonds monétaire africain (2018), et la Banque centrale africaine (2028/34).

- i. *Soutenir les jeunes en tant que moteurs de la renaissance de l'Afrique*, grâce à des investissements dans la santé, l'éducation et par l'accès à la technologie, aux possibilités et au capital, ainsi que par des stratégies concertées pour lutter contre le chômage des jeunes et le sous-emploi. S'assurer d'accélérer l'harmonisation des admissions, programmes d'études, normes, programmes et qualifications et d'élever le niveau de l'enseignement supérieur en vue de promouvoir la mobilité des jeunes et des talents de l'Afrique à travers le continent d'ici 2025.
- j. *Faire taire les armes d'ici 2020*, ten vue de faire de la paix une réalité pour toutes nos populations et en mettant fin à toutes les guerres, aux conflits civils, aux violations des droits de l'homme, aux catastrophes humanitaires, à la violence basée sur l'appartenance sexuelle et aux conflits violents, et pour prévenir le génocide. Nous nous engageons à ne pas léguer le fardeau des conflits à la prochaine génération d'Africains, en mettant fin à toutes les guerres en Afrique d'ici 2020. Nous élaborerons un Indice africain de sécurité humaine (AHSI) pour l'Afrique en vue de suivre les progrès dans ce domaine.
- k. *Réaliser la parité entre les hommes et les femmes d'ici 2020 dans les institutions publiques et privées*, et éliminer toutes les formes de discrimination entre les hommes et les femmes dans les domaines sociaux, culturels, économiques et politiques. Mobiliser un mouvement concerté en faveur de la fin immédiate du mariage des enfants, de la mutilation génitale féminine, et d'autres pratiques culturelles dangereuses de discrimination à l'égard des femmes.
- l. *Introduire un passeport africain*, délivré par les États membres, en capitalisant sur la migration dans le monde par l'émission de passeports électroniques, avec la suppression de l'obligation de visa pour tous les citoyens africains dans tous les pays africains d'ici 2018.
- m. *Renforcer l'édification d'une Afrique démocratique et axée sur ses personnes*, par l'application universelle du cadre normatif de l'Architecture africaine de gouvernance, toutes les élections étant libres, justes et crédibles à travers le continent.
- n. *Renforcer l'unité de voix de l'Afrique dans les négociations internationales*, grâce à la souveraineté partagée, l'intégration et la mise au point de positions communes africaines et l'intégration d'une langue africaine comme une langue de travail des Nations Unies. Corriger, au cours de la prochaine décennie,

l'injustice historique de l'Afrique qui est l'unique région n'ayant pas de Siègle permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies..

o. Renforcer la mobilisation des ressources internes, mettre en place les marchés de capitaux et les institutions financières du continent, et renverser les flux illicites de capitaux du continent afin, d'ici 2025, en vue de:

- réduire la dépendance de 50 pour cent vis-à-vis de l'Aide;
- éliminer toutes les formes de flux illicites ;
- doubler la contribution des marchés africains de capitaux dans le financement du développement ;
- rendre pleinement opérationnel l'Institut africain de Transfert de fonds la Banque africaine d'investissement et le Système africain de garantie des crédits;
- élever les institutions multilatérales de prêt et de l'Afrique au niveau global (par exemple la BAD) ;
- réduire les niveaux insoutenables, la lourde dette et la dette odieuse ;
- mettre en place des systèmes efficaces, transparents et harmonisés de collecte d'impôts et de recettes, ainsi que des dépenses publiques..

p. Mettre en place un système de mise en oeuvre, de suivi d'évaluation pour assurer la réalisation des aspirations de l'Afrique en:

- identifiant les responsables et les parties prenantes aux niveaux national, régional et continental et en leur assignant des rôles et des responsabilités ;
- donnant des directives générales qui seront adoptées/adaptées par les parties prenantes régionales, nationales et continentales en ce qui concerne la mise en oeuvre, de suivi et l'évaluation de l'agenda 2063 ;
- exploitant les points forts des CER en tant que points focaux pour coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 par les États membres ;
- exploitant le dynamisme des institutions de l'UA telles CUA/NEPAD, PAP, ECOSOC entre autres pour coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation au niveau continental ;
- tirant parti des points forts des institutions continentales non-UA telles que la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique la Fondation pour le renforcement des capacités de l'Afrique, la Commission africaine des services publics, entre autres, pour aider les institutions de l'UA à jouer leurs rôles avec efficacité ;
- organisant une plate forme annuelle continentale au niveau des parties

prenantes pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national, régional et continental et en soumettant les conclusions de ses travaux sous forme d'état annuel de l'Agenda 2063 dans le rapport de la Commission de l'UA à la Conférence de l'Union africaine.

72. *Vers une Unité continentale*: l'unité politique de l'Afrique sera l'aboutissement du processus d'intégration, y compris la libre circulation des personnes, la mise en place d'institutions continentales et une intégration économique complète. En 2030, il y aura un consensus sur la forme d'institutions et de gouvernement continental.

FACTEURS ESSENTIELS POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE

73. La détermination, la participation, l'autonomie et la solidarité des peuples et des dirigeants africains, sont des conditions préalables pour réussir, et par conséquent nous reconnaissons les facteurs essentiels suivants pour la transformation du continent:
- a. *Appropriation et mobilisation des populations*: la mobilisation continue des populations de l'Afrique et de la diaspora dans diverses formations, communication effective et sensibilisation, et pour un dialogue social soutenu et inclusif sur l'Agenda 2063.
 - b. *Des ressources africaines pour financer son développement*: rechercher à mobiliser des ressources africaines de l'intérieur pour accélérer sa transformation, l'intégration, la paix, la sécurité, l'infrastructure, l'industrialisation, la gouvernance démocratique, ainsi que le renforcement des institutions continentales.
 - c. *Leadership responsable et institutions efficaces*: Renforcer un leadership démocratique responsable et une gouvernance et des institutions de développement, grâce à une planification, une mise en oeuvre, un suivi et évaluation et des mécanismes d'évaluation solides et transparents à tous les niveaux.
 - d. *États et institutions de développement capables et démocratiques*: Redynamiser les capacités de planification de développement de l'Afrique et refaire la carrière, des services publics professionnels et capables. Renforcer et transformer les institutions régionales et continentales et la manière à laquelle nous faisons les affaires, en vue de mener et de conduire effectivement l'agenda de la transformation et de l'intégration.
 - e. *OEuvrer pour le changement des attitudes et des mentalités*, en vue de renforcer les valeurs panafricaines d'autonomie, de solidarité, de travail laborieux et de prospérité collective, en nous appuyant sur les succès, les expériences et les meilleures pratiques en Afrique, en vue de créer le modèle africain de développement et de transformation
 - f. *Une perspective panafricaine*, par le biais de la solidarité, de l'intégration, de la mise en oeuvre de nos programmes et notre souveraineté mise en commun sur les questions importantes du continent et de portée

mondiale.

- g. L'appropriation de l'histoire et de la marque de l'Afrique* de sorte qu'elles reflètent les réalités, les aspirations et les priorités du continent ainsi que la position de l'Afrique dans le monde.
 - h. Approche africaine au développement et à la transformation*, en apprenant des expériences et des meilleures pratiques diverses, uniques et partagées des régions et pays divers, comme base pour l'élaboration d'une approche africaine à la transformation.
74. Nous réaffirmons l'engagement pris dans la Déclaration solennelle à l'occasion du 50e anniversaire, d'aligner et d'intégrer immédiatement l'Agenda 2063 dans nos plans de développement nationaux et régionaux et de nous assurer d'offrir à la Commission de l'UA et à d'autres institutions régionales et continentales, les capacités et les ressources nécessaires pour mener à bien la mise en oeuvre de l'Agenda 2063.
75. Nous lançons un appel à la communauté internationale afin qu'elle respecte la vision et les aspirations de l'Afrique pour elle-même et harmonise leurs partenariats de façon appropriée

Nous avons entamé notre marche vers 2063

Africa is consulting on Agenda 2063...

...Let Your Voice be Heard!

Contribute to, or follow the dialogue:

-  Twitter: @AfricanUnion, #Agenda2063
- Facebook: AfricanUnionCommission
- African Union Website: www.au.int
- Website: www.agenda2063.au.int
- Email: agenda2063@africa-union.org
- Address: African Union Commission
P O Box 3243
Roosevelt Street
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 115 513 822
Fax: +251 115 519 321

